

# Monteuse-assembleuse



# PLAN DE FORMATION DES APPRENTISSAGES

## MONTEUSE- ASSEMBLEUSE



## Le plan de formation des apprentissages (monteuse-assembleuse)

---

## Les tâches du métier de monteuse-assembleuse

Tâche 1	Mobiliser un chantier
Tâche 2	Assembler l'appareil de levage
Tâche 3	Décharger le matériel
Tâche 4	Gréer des éléments
Tâche 5	Installer des échafaudages fixes
Tâche 6	Installer des escaliers et des passerelles
Tâche 7	Installer des éléments de protection
Tâche 8	Installer des éléments de recouvrement
Tâche 9	Ériger des éléments structuraux
Tâche 10	Ériger des éléments préfabriqués (béton, acier, modules, etc.)
Tâche 11	Modifier, réparer et renforcer des éléments structuraux ou architecturaux
Tâche 12	Démanteler des éléments structuraux ou architecturaux

L'exécution des tâches décrites dans ce « Plan de formation des apprentissages » découle des rapports d'analyse de profession, élaborés lors de discussions tenues par un groupe de travailleurs réunis pour l'occasion et qui ont été recommandés à la *Commission de la construction du Québec* par les partenaires de l'industrie pour leur expertise. En cas de litige ou toute autre situation conflictuelle concernant l'exécution des tâches décrites dans ce « Plan de formation des apprentissages », veuillez vous référer au *Règlement sur la formation professionnelle de la main-d'œuvre de l'industrie de la construction* (c.R-20, r.8) et au mécanisme de résolution de conflit de compétence prévu aux conventions collectives.

# Évaluation pour le plan de formation des apprentissages

Nom de l'apprenante : \_\_\_\_\_

Numéro d'entente : \_\_\_\_\_

Tâches du métier de monteuse-assembleuse		TÂCHES RÉALISÉES			À l'usage de la CCQ		
		Par l'entreprise (cochez)	Par l'apprenante (cochez)	% du temps	ÉVALUATION (cochez)		
					Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3
1	Mobiliser un chantier						
2	Assembler l'appareil de levage						
3	Décharger le matériel						
4	Gréer des éléments						
5	Installer des échafaudages fixes						
6	Installer des escaliers et des passerelles						
7	Installer des éléments de protection						
8	Installer des éléments de recouvrement						
9	Ériger des éléments structuraux						
10	Ériger des éléments préfabriqués (béton, acier, modules, etc.)						
11	Modifier, réparer et renforcer des éléments structuraux ou architecturaux						
12	Démanteler des éléments structuraux ou architecturaux						

100 %

Estimation de l'incitatif accordé (maximum 10 000 \$)	Commentaires (s'il y a lieu)
A - Nombre d'heures de travail estimé pour l'apprenante : _____ heures	
B - Taux horaire en fonction des conventions collectives : _____ \$	
C - Salaire estimé pour la durée du programme (A x B) : _____ \$	
C x 30 % (incitatif estimé pour la durée du programme) : _____ \$	
<b>Nom en lettres moulées, signature et date (AAAA-MM-JJ)</b>	
Dirigeant de l'entreprise : _____	
Personne désignée par l'entreprise : _____	
Apprenante : _____	
Compagnon : _____	







Tâche 1 : Mobiliser un chantier	
Opérations	Sous-opérations
1.1 <i>Recevoir les consignes</i>	Les consignes, écrites ou verbales, peuvent porter sur les aspects suivants : risques pour la santé et la sécurité, horaires de travail, règles de fonctionnement du chantier et règles en cas d'urgence, localisation des travaux, description des travaux, positionnement des aires de circulation et d'entreposage (équipement, produits dangereux, etc.) ainsi que des postes de ravitaillement, etc.
1.2 <i>Sécuriser l'aire de travail</i>	Établir les voies de circulation et d'accès. Délimiter l'aire de travail. Établir un périmètre de sécurité. Le périmètre de sécurité peut être établi à l'aide de cônes, de cordes, de rubans (jaunes ou rouges), etc.
1.3 <i>Aménager un espace de repos</i>	Installer une roulotte de chantier ou tout autre aménagement similaire. Stabiliser et mettre la roulotte de niveau. S'assurer de la disponibilité des services (eau, électricité, toilettes, etc.).
1.4 <i>Prendre connaissance des programmes de prévention</i>	Assister à la séance d'accueil, s'il y a lieu. Lire les programmes. Prendre connaissance du rôle de chacun. Il s'agit des programmes de prévention du maître d'œuvre, de l'entrepreneur général et de l'employeur.
1.5 <i>Préparer les outils et l'équipement de travail</i>	Décharger les outils et l'équipement. Installer les conteneurs d'outils, d'équipement, etc. Répartir les outils et l'équipement sur le chantier. S'assurer de la présence de tous les outils et de l'équipement nécessaires. Procéder à l'inventaire, s'il y a lieu.
Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :	



Tâche 2 : Assembler l'appareil de levage	
Opérations	Sous-opérations
2.1 <i>Recevoir les consignes</i>	S'assurer d'avoir l'attestation de conformité des appareils de levage. Prendre connaissance des plans de levage, s'il y a lieu. Les consignes, écrites ou verbales, peuvent porter sur les aspects suivants : risques pour la santé et la sécurité, localisation des travaux, description des travaux, etc.
2.2 <i>Sécuriser l'aire de travail</i>	Délimiter l'aire de travail. Établir un périmètre de sécurité. Déceler les dangers potentiels et les obstacles autour de l'aire de travail. Le périmètre de sécurité peut être établi à l'aide de cônes, de cordes, de rubans (jaunes ou rouges), etc. Appliquer les mesures de santé et sécurité requises.
2.3 <i>Stabiliser l'appareil de levage</i>	Déterminer le meilleur endroit pour positionner l'appareil de levage. S'assurer que l'état du sol permettra de stabiliser l'appareil. Ancrer l'appareil dans le béton et fixer le treuil, s'il y a lieu. Installer des matelas de bois sous les stabilisateurs, s'il y a lieu. L'installation de certains types d'appareils de levage exige une validation par la personne responsable de la sécurité.
2.4 <i>Aider l'opérateur à assembler les sections de la flèche et d'autres éléments</i>	Appliquer les étapes d'assemblage. Suivre les directives de l'opérateur.
2.5 <i>Installer et lever, s'il y a lieu, les chevalets de levage (chèvres)</i>	
2.6 <i>Ajouter les éléments de gréage, s'il y a lieu</i>	Considérer la nature des travaux. Changer le moufle, s'il y a lieu. Cette opération est effectuée en collaboration avec l'opérateur de l'appareil de levage.
2.7 <i>Vérifier le fonctionnement des mécanismes et autres éléments, s'il y a lieu</i>	Pour cette opération, le monteur-assembleur doit demander à l'opérateur de l'appareil de procéder à des essais de levage et de vérifier que tout se passe comme prévu.
2.8 <i>Signaler et assister au déplacement de l'appareil de levage</i>	Pour éviter toute confusion et éventuellement des accidents, il est très important qu'une seule personne soit responsable de signaler. Le monteur-assembleur doit donc bien connaître les signaux de levage de même que le fonctionnement des appareils radio. Il doit faire preuve d'une grande vigilance de façon à éviter les accidents.
2.9 <i>Stabiliser l'appareil de levage pour les travaux</i>	
Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :	

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-assembleuse)

Tâche 3 : Décharger le matériel (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
3.1 Recevoir les consignes													
3.2 Sécuriser l'aire de travail													
3.3 Indiquer l'endroit de déchargement à l'opérateur													
3.4 Disposer les éléments de blocage au sol													
3.5 Désenchaîner le matériel													
3.6 Installer les élingues													
3.7 Signaler les opérations à l'opérateur ou au conducteur													
3.8 Escorter le matériel entrant et sortant													
3.9 Décrocher l'appareil de levage													
3.10 Trier le matériel selon la séquence de travail													

Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir Légende)

Réservé à la CCQ :

  
  
  
  
  
  
  
  
  
  

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

**Légende** : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :  
**1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A**

Tâche 3 : Décharger le matériel	
Opérations	Sous-opérations
3.1 <i>Recevoir les consignes</i>	Déterminer les endroits où placer les éléments. À cette étape, les consignes sont verbales et portent essentiellement sur les endroits où doit être réparti le matériel. Par ailleurs, un plan de levage peut être nécessaire pour le déchargement. Le monteur-assembleur doit alors en prendre connaissance et le respecter.
3.2 <i>Sécuriser l'aire de travail</i>	Délimiter l'aire de travail. Établir un périmètre de sécurité. Déceler les dangers potentiels et les obstacles autour de l'aire de travail. Le périmètre de sécurité peut être établi à l'aide de cônes, de cordes, de rubans (jaunes ou rouges), etc. Appliquer les mesures de santé et sécurité requises.
3.3 <i>Indiquer l'endroit de déchargement à l'opérateur</i>	Le choix de l'endroit est d'abord communiqué par le contremaître au monteur-assembleur.
3.4 <i>Disposer les éléments de blocage au sol</i>	Les éléments de blocage placés au sol facilitent le déchargement. Il s'agit généralement de pièces de bois de 4 po × 4 po.
3.5 <i>Désenchaîner le matériel</i>	Retirer la chaîne. Vérifier la stabilité du chargement. Lors du retrait de la chaîne, par mesure de sécurité, les monteurs-assembleurs doivent demeurer à une bonne distance du chargement.
3.6 <i>Installer les élingues</i>	Choisir les élingues. Vérifier l'état des élingues. Installer des adoucisseurs, s'il y a lieu. Installer un câble de halage, s'il y a lieu.
3.7 <i>Signaler les opérations à l'opérateur ou au conducteur</i>	S'assurer d'une bonne visibilité et d'être visible. S'assurer qu'une seule personne fait la signalisation. Pour éviter toute confusion et éventuellement des accidents, il est très important qu'une seule personne soit responsable de signaler. Le monteur-assembleur doit donc bien connaître les signaux de levage de même que le fonctionnement des appareils radio. Il doit faire preuve d'une grande vigilance de façon à éviter les accidents.
3.8 <i>Escorter le matériel entrant et sortant</i>	Selon le type de matériel, cette opération se fait, par exemple, à l'aide d'un câble de halage ou en gardant une main sur le matériel.
3.9 <i>Décrocher l'appareil de levage</i>	L'opération est effectuée une fois que le matériel est déposé sur les blocs d'appui et que le monteur-assembleur s'est assuré de sa stabilité. Au moment de décrocher l'appareil de levage, par mesure de sécurité, les monteurs-assembleurs doivent demeurer à une bonne distance du chargement.
3.10 <i>Trier le matériel selon la séquence de travail</i>	Séparer les éléments structuraux et architecturaux. Regrouper les éléments similaires. Numérotter les éléments, s'il y a lieu. Marquer le centre des éléments, s'il y a lieu.
Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :	



Tâche 4 : Gréer des éléments	
Opérations	Sous-opérations
4.1 Recevoir les consignes	Prendre connaissance du plan de levage, s'il y a lieu. Les consignes concernent surtout le poids des éléments; un plan de levage peut être fourni dans certains cas.
4.2 Sécuriser l'aire de travail	Délimiter la zone de travail. Prévoir le trajet et les mouvements des éléments à déplacer. Déceler les dangers potentiels et les obstacles autour de l'aire de travail. Établir la méthode de communication à utiliser. Le périmètre de sécurité peut être établi à l'aide de cônes, de cordes, de rubans (jaunes ou rouges), etc.
4.3 Repérer les points de levage obligatoires, s'il y a lieu	Vérifier la présence de points de levage sur l'élément.
4.4 Installer le système et les accessoires de gréage	Installer les manilles. Installer les poutres de levage, s'il y a lieu.
4.5 Déterminer le centre de gravité de l'élément	Mesurer l'élément. Marquer le centre.
4.6 Élinguer l'élément	Choisir des élingues de longueur et de grosseur appropriées aux travaux. Vérifier l'état des élingues. Installer les élingues.
4.7 Signaler les opérations	Pour éviter toute confusion et éventuellement des accidents, il est très important qu'une seule personne soit responsable de signaler. Le monteur-assembleur doit donc bien connaître les signaux de levage de même que le fonctionnement des appareils radio. Il doit faire preuve d'une grande vigilance de façon à éviter les accidents.
4.8 Stabiliser l'élément	Pour stabiliser l'élément, le monteur-assembleur doit tenir compte de son centre de gravité et s'assurer que l'élingage est toujours équilibré.
Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :	



Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-assembleuse)

Tâche 5 : Installer des échafaudages fixes (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
5.1 Recevoir les consignes													
5.2 Sécuriser l'aire de travail													
5.3 Nivelier la base													
5.4 Installer les vérins													
5.5 Assembler les montants et les contreventements													
5.6 Aligner les sections à la base													
5.7 Placer les madriers, les plateformes ou les escaliers dans les sections													
5.8 Fixer les sections aux points d'ancrage du bâtiment													
5.9 Installer les dispositifs de sécurité													
Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir Légende)													
Réservé à la CCQ :													
Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :													
Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :													
Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :													

**Légende** : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :  
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 5 : Installer des échafaudages fixes	
Opérations	Sous-opérations
5.1 Recevoir les consignes	Vérifier la disponibilité et le contenu du plan d'installation. Porter attention aux points particuliers. Les consignes peuvent porter, par exemple, sur les aspects suivants : risques pour la santé et la sécurité, localisation des travaux, description des travaux, etc.
5.2 Sécuriser l'aire de travail	Délimiter la zone de travail. Vérifier les obstacles. Vérifier si des travaux superposés seront réalisés. Déterminer le meilleur endroit pour positionner l'échafaudage. S'assurer que l'état du sol permettra de mettre l'échafaudage de niveau. Le périmètre de sécurité peut être établi à l'aide de cônes, de cordes, de rubans (jaunes ou rouges), etc. Appliquer les mesures de santé et sécurité requises.
5.3 Nivelier la base	Cette opération est faite à l'aide d'un niveau (laser ou autre).
5.4 Installer les vérins	Assembler la première section. Aligner les vérins. S'assurer que la base est solide et stable.
5.5 Assembler les montants et les contreventements	Il est important de toujours mettre les montants du même côté.
5.6 Aligner les sections à la base	Fabriquer et installer les points d'ancrage. Procéder à l'alignement des sections. L'alignement peut être fait « à l'œil », ou encore à l'aide d'une corde à piano.
5.7 Placer les madriers, les plateformes ou les escaliers dans les sections	Le monteur-assembleur doit s'assurer d'utiliser uniquement les madriers certifiés pour cet usage.
5.8 Fixer les sections aux points d'ancrage du bâtiment	Fixer les points d'ancrage, s'il y a lieu. Positionner les sections. Arrimer les sections aux points d'ancrage.
5.9 Installer les dispositifs de sécurité	Il s'agit de dispositifs tels que barrières, plaques coup-de-pied, etc.
Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :	

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-assembleuse)

Tâche 6 : Installer des escaliers et des passerelles (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
6.1 Recevoir les consignes													
6.2 Sécuriser l'aire de travail et protéger les travaux déjà effectués													
6.3 Lire les plans ou les croquis et les devis													
6.4 Sélectionner l'outillage et l'équipement													
6.5 Comparer les données des plans ou croquis et celles des éléments et du site													
6.6 Planifier le travail													
6.7 Positionner les limons et les profilés en C													
6.8 Positionner les contreventements et les paliers													
6.9 Installer les marches et les contremarches													
6.10 Faire l'équerrage final et mettre de niveau													
6.11 Installer les mains courantes, rampes et nez de marche													
6.12 Poser les ancrages													

Suite des opérations de la tâche 6 à la page suivante

**Légende** : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :  
**1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A**

Tâche 6 : Installer des escaliers et des passerelles	
Opérations	Sous-opérations
6.1 Recevoir les consignes	Les consignes peuvent porter, par exemple, sur les aspects suivants : risques pour la santé et la sécurité, localisation des travaux, description des travaux, etc.
6.2 Sécuriser l'aire de travail et protéger les travaux déjà effectués	Délimiter la zone de travail. Établir un périmètre de sécurité. Déceler les dangers potentiels et les obstacles autour de l'aire de travail. Préparer l'équipement de protection. Installer des dispositifs pour protéger les travaux déjà complétés. Le périmètre de sécurité peut être établi à l'aide de cônes, de cordes, de rubans (jaunes ou rouges), etc. Il est important de protéger les travaux déjà effectués (vitres, murs, matériaux, etc.), surtout lors de travaux de soudage ou de meulage.
6.3 Lire les plans ou les croquis et les devis	Interpréter les renseignements du cartouche. Interpréter la légende. Trouver la cote de référence. Interpréter les symboles en usage. Relever les données significatives. Consulter une liste de matériel. Il peut s'agir du plan général du chantier, du plan particulier aux travaux à effectuer, de croquis à main levée, de dessins d'atelier, etc.
6.4 Sélectionner l'outillage et l'équipement	Préparer une liste du matériel. Déterminer les quantités nécessaires. Regrouper le matériel. Déterminer le mode d'installation. Rassembler l'outillage et l'équipement. S'assurer du bon fonctionnement de l'outillage et de l'équipement.
6.5 Comparer les données des plans ou croquis et celles des éléments et du site	Lorsqu'il y a un écart entre les données des plans ou croquis et les données réelles, le monteur-assembleur doit, s'il y a lieu, déterminer les changements à apporter aux plans ou croquis et faire approuver ceux-ci par la personne responsable du chantier. Il est extrêmement important de déceler tout écart entre les données du plan et les données réelles. Une erreur ou un manque de précision au moment de la comparaison peuvent avoir une incidence importante sur la durée des travaux. Enfin, le monteur-assembleur doit déterminer un point de repère (ligne d'axe, <i>benchmark</i> , etc.) pour la réalisation des travaux.
6.6 Planifier le travail	Déterminer l'ordre dans lequel les travaux seront réalisés. Identifier les normes à respecter. Évaluer l'importance des travaux. Appliquer les mesures de santé et sécurité requises.
6.7 Positionner les limons et les profilés en C	Vérifier la hauteur des escaliers et paliers. Faire le marquage des paliers et escaliers. Vérifier la composition du mur et la hauteur du plancher fini. Marquer la position des limons et paliers.
6.8 Positionner les contreventements et les paliers	À cette étape, il est nécessaire de vérifier l'espacement entre les contreventements ainsi que leur hauteur.
6.9 Installer les marches et les contremarches	Positionner les marches et contremarches selon le traçage. Considérer les butées d'arrêt. Pointer les pièces. La première marche d'un escalier sera installée à la fin, puisqu'elle pourrait nuire à la pose des ancrages (6.12). Il est important, à cette étape, de ne pas endommager les limons, surtout lorsqu'ils sont visibles une fois l'installation terminée.
6.10 Faire l'équerrage final et mettre de niveau	Le monteur-assembleur doit s'assurer d'obtenir le dégagement voulu entre les paliers et les limons et, par exemple, le mur du bâtiment.
6.11 Installer les mains courantes, rampes et nez de marche	Le monteur-assembleur doit s'assurer de la présence d'un fond de clouage pour l'installation des mains courantes. Les normes relatives aux aspects suivants peuvent varier selon les types de chantiers (institutionnel, commercial, etc.), les municipalités, etc. : la hauteur des garde-corps; la distance entre les barrotins; le dégagement de la main courante; la hauteur et les dimensions des marches; etc.
6.12 Poser les ancrages	Les ancrages peuvent être, par exemple, des boulons, des tire-fond, etc. Ils doivent être posés à la profondeur appropriée, en particulier s'ils demeurent visibles une fois l'installation terminée. Il faut donc vérifier la profondeur des trous avant la pose, dans le but de s'assurer d'une projection suffisante.

Suite des opérations de la tâche 6 à la page suivante

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-assembleuse)

Tâche 6 : Installer des escaliers et des passerelles (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
6.13 Souder, meuler													
6.14 Faire les retouches d'apprêt ou de peinture, s'il y a lieu													
6.15 Faire le polissage, s'il y a lieu (inox)													
6.16 S'assurer de la qualité de son travail													
6.17 Remiser l'outillage et l'équipement													

Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir Légende)

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

**Légende** : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération* :  
**1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A**

Tâche 6 : Installer des escaliers et des passerelles	
Opérations	Sous-opérations
6.13 Souder, meuler	Choisir le métal d'apport. Choisir le type de meule selon le métal. Appliquer les techniques de soudage et de meulage. Retirer l'excédent de laitier, en particulier sous les paliers. Lors de cette opération, il est important de protéger les éléments adjacents tels que miroirs, fenêtres, etc. Aussi, il faut prendre garde à ne pas laisser de traces de rouille sur les balcons et autres éléments en fibre de verre qui seraient mouillés.
6.14 Faire les retouches d'apprêt ou de peinture, s'il y a lieu	Les retouches doivent être faites minutieusement, avec un apprêt ou une peinture, en utilisant un pinceau de bonne qualité.
6.15 Faire le polissage, s'il y a lieu (inox)	Cette opération est effectuée seulement pour les éléments en acier inoxydable. Le choix d'un abrasif approprié est important pour obtenir un travail satisfaisant.
6.16 S'assurer de la qualité de son travail	Vérifier les travaux effectués. Apporter des correctifs, s'il y a lieu. Faire approuver son travail par la personne responsable. La personne responsable peut être, selon le cas, le contremaître, l'ingénieur, le client, l'employeur, etc.
6.17 Remiser l'outillage et l'équipement	Trier le matériel. Se défaire du matériel non récupérable. Récupérer le matériel utile. Nettoyer l'outillage. Ranger le matériel et l'outillage aux endroits appropriés. Signaler la perte ou le bris d'un outil ou d'un équipement.
Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :	

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-assembleuse)

Tâche 7 : Installer des éléments de protection (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
7.1 Recevoir les consignes													
7.2 Lire les plans ou les croquis et les devis													
7.3 Sélectionner l'outillage et l'équipement													
7.4 Sécuriser l'aire de travail et protéger les travaux déjà effectués													
7.5 Comparer les données des plans ou croquis et celles des éléments et du site													
7.6 Planifier le travail													
7.7 Tracer, s'il y a lieu													
7.8 Assembler, positionner et aligner les éléments													
7.9 Mettre de niveau et d'équerre													
7.10 Souder, coller, visser, boulonner													

Suite des opérations de la tâche 7 à la page suivante

**Légende :** Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :*  
**1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A**

Tâche 7 : Installer des éléments de protection	
Opérations	Sous-opérations
7.1 Recevoir les consignes	Les consignes peuvent porter, par exemple, sur les aspects suivants : risques pour la santé et la sécurité, localisation des travaux, description des travaux, etc.
7.2 Lire les plans ou les croquis et les devis	Interpréter les renseignements du cartouche. Interpréter la légende. Trouver la cote de référence. Interpréter les symboles en usage. Relever les données significatives. Consulter une liste de matériel. Il peut s'agir du plan général du chantier, du plan spécifique aux travaux à effectuer, de croquis à main levée, de dessins d'atelier, etc.
7.3 Sélectionner l'outillage et l'équipement	Préparer une liste du matériel. Déterminer les quantités nécessaires. Regrouper le matériel. Rassembler l'outillage et l'équipement. S'assurer du bon fonctionnement de l'outillage et de l'équipement.
7.4 Sécuriser l'aire de travail et protéger les travaux déjà effectués	Délimiter la zone de travail. Établir un périmètre de sécurité. Déceler les dangers potentiels et les obstacles autour de l'aire de travail. Préparer l'équipement de protection. Installer des dispositifs pour protéger les travaux déjà complétés. Le périmètre de sécurité peut être établi à l'aide de cônes, de cordes, de rubans (jaunes ou rouges), etc. Il est important de protéger les travaux déjà effectués (vitres, murs, matériaux, etc.), surtout lors de travaux de soudage ou de meulage.
7.5 Comparer les données des plans ou croquis et celles des éléments et du site	Lorsqu'il y a un écart entre les données des plans ou croquis et les données réelles, le monteur-assembleur doit, s'il y a lieu, déterminer les changements à apporter aux plans ou croquis et faire approuver ceux-ci par la personne responsable du chantier. Il est extrêmement important de déceler tout écart entre les données du plan et les données réelles. Une erreur ou un manque de précision au moment de la comparaison peuvent avoir une incidence importante sur la durée des travaux. Enfin, le monteur-assembleur doit déterminer un point de repère (ligne d'axe, <i>benchmark</i> , etc.) pour la réalisation des travaux.
7.6 Planifier le travail	Déterminer l'ordre dans lequel les travaux seront réalisés. Identifier les normes à respecter. Évaluer l'importance des travaux. En plus de l'ordre des travaux, les monteuses-assembleuses doivent, en collaboration avec leurs collègues de travail, déterminer comment se dérouleront les travaux, quelles tâches seront confiées à chaque membre de l'équipe, etc.
7.7 Tracer, s'il y a lieu	Mesurer. Marquer les points de repère pour le positionnement des éléments. Aplomber les lignes de travail. Établir les niveaux des éléments. Marquer les élévations si requis. Tirer les lignes. Vérifier la conformité avec le plan.
7.8 Assembler, positionner et aligner les éléments	Prendre connaissance du mode d'assemblage. Couper les pièces si nécessaire. Percer des trous si nécessaire.
7.9 Mettre de niveau et d'équerre	
7.10 Souder, coller, visser, boulonner	Installer les éléments de suspension et d'ancrage. Effectuer des travaux de meulage ou d'ébavurage. Ancrer les pièces. Le monteur-assembleur doit s'assurer de respecter les normes relatives aux travaux de boulonnage (ex. : couple de serrage, séquence) et de soudage.

Suite des opérations de la tâche 7 à la page suivante



Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-assembleuse)

Tâche 7 : Installer des éléments de protection (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
7.11 Faire les retouches d'apprêt ou de peinture, s'il y a lieu													
7.12 S'assurer de la qualité de son travail													
7.13 Remiser l'outillage et l'équipement													
Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir <i>Légende</i> )													

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

**Légende** : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération* :  
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 7 (suite)

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-assembleuse)

Tâche 7 : Installer des éléments de protection	
Opérations	Sous-opérations
7.11 <i>Faire les retouches d'apprêt ou de peinture, s'il y a lieu</i>	Effectuer des retouches. Poser les garnitures de plastique. Effectuer des travaux de polissage (points de soudure). Les retouches doivent être faites minutieusement, avec un apprêt ou une peinture, en utilisant un pinceau de bonne qualité.
7.12 <i>S'assurer de la qualité de son travail</i>	Vérifier les travaux effectués. Apporter des correctifs, s'il y a lieu. Faire approuver son travail par la personne responsable. La personne responsable peut être, selon le cas, le contremaître, l'ingénieur, le client, l'employeur, etc.
7.13 <i>Remiser l'outillage et l'équipement</i>	Trier le matériel. Se défaire du matériel non récupérable. Récupérer le matériel utile. Nettoyer l'outillage. Ranger le matériel et l'outillage aux endroits appropriés. Signaler la perte ou le bris d'un outil ou d'un équipement.
<p><u>Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :</u></p>	

Tâche 7 (suite)

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-assembleuse)

Tâche 8 : Installer des éléments de recouvrement (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
8.1 Recevoir les consignes													
8.2 Lire les plans ou les croquis et les devis													
8.3 Sélectionner l'outillage et l'équipement													
8.4 Sécuriser l'aire de travail et protéger les travaux déjà effectués													
8.5 Comparer les données des plans ou croquis et celles des éléments et du site													
8.6 Planifier le travail													
8.7 Tracer, s'il y a lieu													
8.8 Assembler, positionner et aligner les éléments													
8.9 Mettre de niveau et d'équerre													
8.10 Souder, coller, visser, ancrer													

Suite des opérations de la tâche 8 à la page suivante

**Légende** : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :  
**1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A**

Tâche 8 : Installer des éléments de recouvrement	
Opérations	Sous-opérations
8.1 Recevoir les consignes	Les consignes peuvent porter, par exemple, sur les aspects suivants : risques pour la santé et la sécurité, localisation des travaux, description des travaux, etc.
8.2 Lire les plans ou les croquis et les devis	Interpréter les renseignements du cartouche. Interpréter la légende. Trouver la cote de référence. Interpréter les symboles en usage. Relever les données significatives. Consulter une liste de matériel. Il peut s'agir du plan général du chantier, du plan spécifique aux travaux à effectuer, de croquis à main levée, de dessins d'atelier, etc.
8.3 Sélectionner l'outillage et l'équipement	Préparer une liste du matériel. Déterminer les quantités nécessaires. Regrouper le matériel. Rassembler l'outillage et l'équipement. S'assurer du bon fonctionnement de l'outillage et de l'équipement.
8.4 Sécuriser l'aire de travail et protéger les travaux déjà effectués	Délimiter la zone de travail. Établir un périmètre de sécurité. Déceler les dangers potentiels et les obstacles autour de l'aire de travail. Préparer l'équipement de protection. Installer des dispositifs pour protéger les travaux déjà complétés. Le périmètre de sécurité peut être établi à l'aide de cônes, de cordes, de rubans (jaunes ou rouges), etc. Il est important de protéger les travaux déjà effectués (vitres, murs, matériaux, etc.), surtout lors de travaux de soudage ou de meulage.
8.5 Comparer les données des plans ou croquis et celles des éléments et du site	Mesurer les éléments et les composants du site. Vérifier l'équerrage et le niveau. Vérifier les matériaux dont les composants du site sont faits. Comparer ces données avec celles apparaissant sur les plans ou croquis. Lorsqu'il y a un écart entre les données des plans ou croquis et les données réelles, le monteur-assembleur doit, s'il y a lieu, déterminer les changements à apporter aux plans ou croquis et faire approuver ceux-ci par la personne responsable du chantier. Il est extrêmement important de déceler tout écart entre les données du plan et les données réelles. Une erreur ou un manque de précision au moment de la comparaison peuvent avoir une incidence importante sur la durée des travaux. Enfin, le monteur-assembleur doit déterminer un point de repère (ligne d'axe, <i>benchmark</i> , etc.) pour la réalisation des travaux.
8.6 Planifier le travail	Déterminer l'ordre dans lequel les travaux seront réalisés. Identifier les normes à respecter. Évaluer l'importance des travaux. S'assurer de la propreté des lieux. En plus de l'ordre des travaux, les monteurs-assembleurs doivent, en collaboration avec leurs collègues de travail, déterminer comment se dérouleront les travaux, quelles tâches seront confiées à chaque membre de l'équipe, etc.
8.7 Tracer, s'il y a lieu	
8.8 Assembler, positionner et aligner les éléments	S'assurer de la propreté de la surface d'accueil. S'assurer de l'exactitude du traçage. Vérifier la position des ancrages. Agencer (sous les joints) la couleur de la surface d'accueil avec celle du recouvrement. S'assurer de la protection du recouvrement.
8.9 Mettre de niveau et d'équerre	Cette opération est essentielle pour que les joints entre les panneaux soient conformes et homogènes.
8.10 Souder, coller, visser, ancrer	Installer les éléments de suspension et d'ancrage. Effectuer des travaux de meulage ou d'ébavurage. Ancrer les pièces. Cette opération exige une attention particulière de façon à éviter les dommages aux travaux déjà effectués. De plus, le monteur-assembleur doit s'assurer de respecter les normes relatives aux travaux de boulonnage (ex. : couple de serrage, séquence) et de soudage.

Suite des opérations de la tâche 8 à la page suivante

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-assembleuse)

Tâche 8 : Installer des éléments de recouvrement (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
8.11 Faire les retouches d'apprêt ou de peinture, s'il y a lieu													
8.12 Faire le polissage, s'il y a lieu (inox)													
8.13 S'assurer de la qualité de son travail													
8.14 Remiser l'outillage et l'équipement													

Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir Légende)

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

**Légende** : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération* :  
**1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A**

Tâche 8 (suite)

Tâche 8 : Installer des éléments de recouvrement	
Opérations	Sous-opérations
8.11 <i>Faire les retouches d'apprêt ou de peinture, s'il y a lieu</i>	Les retouches doivent être faites avec précision puisqu'il s'agit du travail final.
8.12 <i>Faire le polissage, s'il y a lieu (inox)</i>	Cette opération est effectuée seulement pour les éléments en acier inoxydable. Le choix d'un abrasif approprié est important pour obtenir un travail satisfaisant. Après le polissage, les éléments doivent être nettoyés à l'aide d'un produit approprié au type de matériau.
8.13 <i>S'assurer de la qualité de son travail</i>	Vérifier les travaux effectués. Apporter des correctifs, s'il y a lieu. Faire approuver son travail par la personne responsable. La personne responsable peut être, selon le cas, le contremaître, l'ingénieur, le client, l'employeur, etc. Si aucune personne responsable n'est présente sur le site des travaux, il peut être utile de photographier le résultat final pour le présenter par la suite. De plus, il est souvent nécessaire de protéger les travaux, le temps d'obtenir l'approbation de la personne responsable.
8.14 <i>Remiser l'outillage et l'équipement</i>	Se défaire du matériel non récupérable. Récupérer le matériel utile. Nettoyer l'outillage. Ranger le matériel et l'outillage aux endroits appropriés. Signaler la perte ou le bris d'un outil ou d'un équipement.
Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :	

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-assembleuse)

Tâche 9 : Ériger des éléments structuraux (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
9.1 Recevoir les consignes													
9.2 Sélectionner l'outillage et l'équipement													
9.3 Sécuriser l'aire de travail													
9.4 Poser les cales sur la base d'ancrage													
9.5 Installer les câbles de sécurité verticaux													
9.6 Ériger les colonnes													
9.7 Stabiliser les colonnes													
9.8 Poser des dispositifs de sécurité													
9.9 Assembler la structure													
9.10 Mettre en place les paquets de pontage													
9.11 Boulonner la structure : aligner, pointer, aléser ou percer													
9.12 Installer les étrépillons, marquises et supports d'ouverture de toit													
9.13 Aligner et mettre d'aplomb													
9.14 Serrer et mettre sous tension les boulons													
9.15 Fixer les éléments en position finale : gouger, chanfreiner, souder, meuler													

Suite des opérations de la tâche 9 à la page suivante

**Légende :** Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :  
**1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A**

Tâche 9 : Ériger des éléments structuraux	
Opérations	Sous-opérations
9.1 Recevoir les consignes	Les consignes peuvent porter, par exemple, sur les aspects suivants : risques pour la santé et la sécurité, localisation des travaux, description des travaux, etc. De plus, le monteur-assembleur peut être appelé à interpréter des plans (levage, assemblage, etc.).
9.2 Sélectionner l'outillage et l'équipement	Préparer une liste d'outillage et d'équipement. Déterminer les quantités nécessaires. Choisir les outils. Choisir l'équipement de gréage. Choisir l'équipement d'accès (échafaudages, plateforme, etc.). Rassembler l'outillage et l'équipement. S'assurer du bon état de l'outillage et de l'équipement.
9.3 Sécuriser l'aire de travail	Délimiter la zone de travail. Établir un périmètre de sécurité. Prévoir le trajet et les mouvements des charges à déplacer. Déceler les dangers potentiels et les obstacles autour de l'aire de travail. Établir la méthode de communication à utiliser pour les opérations de levage. Le périmètre de sécurité peut être établi à l'aide de cônes, de cordes, de rubans (jaunes ou rouges), etc. Appliquer les mesures de santé et sécurité requises.
9.4 Poser les cales sur la base d'ancrage	Débuter au point le plus haut. Positionner les cales. Vérifier l'élévation de chaque cale.
9.5 Installer les câbles de sécurité verticaux	Il s'agit, par exemple, de câbles de vie, de coulisseaux, etc. Avant de les installer, le monteur-assembleur doit s'assurer que les câbles sont en bon état.
9.6 Ériger les colonnes	Appliquer les techniques d'arrimage et de levage. Positionner les colonnes. S'assurer que les colonnes sont orientées correctement.
9.7 Stabiliser les colonnes	Installer des contreventements ou des haubans temporaires, s'il y a lieu. S'assurer que les colonnes sont stables et d'aplomb.
9.8 Poser des dispositifs de sécurité	Ces dispositifs sont installés sur ou sous les poutres; il peut s'agir de poteaux temporaires ou de câbles d'acier. Il est important de respecter les règles de sécurité. Par exemple, il doit y avoir une distance maximale de 40 pieds entre chaque poteau, les câbles doivent avoir un diamètre d'au moins un demi-pouce, etc. Il est aussi important de s'assurer que les dispositifs sont conformes, en bon état et fixés solidement.
9.9 Assembler la structure	Centrer les élingues. Utiliser des câbles de halage. Positionner les poutres et poutrelles. Faire un boulonnage partiel.
9.10 Mettre en place les paquets de pontage	Les paquets de pontage doivent être placés à environ un pied du bord de la structure. Il est important de s'assurer qu'ils sont du bon côté et que les deux extrémités des paquets sont appuyées solidement.
9.11 Boulonner la structure : aligner, pointer, aléser ou percer	Il est important d'utiliser des boulons d'une longueur appropriée. Le boulonnage se fait à l'aide d'une masse et d'un gougeon de centrage ( <i>drift pin</i> ) ou d'un clavet conique ( <i>bull pin</i> ).
9.12 Installer les étrépillons, marquises et supports d'ouverture de toit	
9.13 Aligner et mettre d'aplomb	Établir les lignes d'axe ou lignes repères. Ajuster les pieds de colonnes. Vérifier la verticalité des colonnes.
9.14 Serrer et mettre sous tension les boulons	Appliquer la tension recommandée par les normes. Respecter la séquence de serrage.
9.15 Fixer les éléments en position finale : gouger, chanfreiner, souder, meuler	Appliquer les techniques de soudage, chanfreinage, etc. Installer les cornières (fers-angles) de contour sur le toit.

Suite des opérations de la tâche 9 à la page suivante



Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-assembleuse)

Tâche 9 : Ériger des éléments structuraux (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
9.16 Faire les retouches d'apprêt ou de peinture, s'il y a lieu													
9.17 Étendre et fixer le pontage métallique													
9.18 S'assurer de la qualité de son travail													
9.19 Remiser l'outillage et l'équipement													

Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir Légende)

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

**Légende** : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :  
**1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A**

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-assembleuse)

Tâche 9 : Ériger des éléments structuraux	
Opérations	Sous-opérations
9.16 <i>Faire les retouches d'apprêt ou de peinture, s'il y a lieu</i>	Les retouches sont faites aux endroits qui ont été modifiés ou soudés.
9.17 <i>Étendre et fixer le pontage métallique</i>	S'assurer que les éléments peuvent soutenir le poids. Indiquer avec un marqueur les ouvertures de toit et les poutrelles. Tracer des lignes. Découper les ouvertures.
9.18 <i>S'assurer de la qualité de son travail</i>	S'assurer que le travail est complété et conforme. Faire vérifier son travail par son supérieur, s'il y a lieu.
9.19 <i>Remiser l'outillage et l'équipement</i>	Se défaire du matériel non récupérable. Récupérer le matériel utile. Nettoyer l'outillage. Ranger le matériel et l'outillage aux endroits appropriés. Signaler la perte ou le bris d'un outil ou d'un équipement.
Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :	

Tâche 9 (suite)

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-assembleuse)

Tâche 10 : Ériger des éléments préfabriqués (béton, acier, modules, etc.) (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
10.1 Recevoir les consignes													
10.2 Sélectionner l'outillage et l'équipement													
10.3 Sécuriser l'aire de travail													
10.4 Installer les échafaudages, s'il y a lieu													
10.5 Mettre en place les cales													
10.6 Manutentionner l'élément													
10.7 Positionner l'élément et le stabiliser													
10.8 Fixer en permanence													
10.9 S'assurer de la qualité de son travail													
10.10 Remiser l'outillage et l'équipement													

Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir Légende)

Réservé à la CCQ :

---

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

---

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

---

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

---

**Légende** : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :  
**1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A**

Tâche 10 : Ériger des éléments préfabriqués (béton, acier, modules, etc.)	
Opérations	Sous-opérations
10.1 Recevoir les consignes	Les consignes peuvent porter, par exemple, sur les aspects suivants : risques pour la santé et la sécurité, localisation des travaux, description des travaux, etc. Le monteur-assembleur peut être appelé à interpréter des plans (levage, assemblage, etc.).
10.2 Sélectionner l'outillage et l'équipement	Préparer une liste d'outillage et d'équipement. Déterminer les quantités nécessaires. Choisir les outils. Choisir l'équipement de gréage. Choisir l'équipement d'accès (échafaudages, plateforme, etc.). Rassembler l'outillage et l'équipement. S'assurer du bon état de l'outillage et de l'équipement.
10.3 Sécuriser l'aire de travail	Établir les voies de circulation et d'accès. Installer les systèmes de sécurité sur les éléments, s'il y a lieu. Délimiter l'aire de travail. Déceler les dangers potentiels et les obstacles autour de l'aire de travail. Déterminer la position de l'appareil de levage. Le périmètre de sécurité peut être établi à l'aide de cônes, de cordes, de rubans (jaunes ou rouges), etc.
10.4 Installer les échafaudages, s'il y a lieu	Voir la tâche 5. Appliquer les mesures de santé et sécurité requises.
10.5 Mettre en place les cales	Choisir les cales appropriées. Déterminer la position des cales. Positionner les cales. Vérifier l'élévation des cales. Les cales doivent être orientées correctement pour recevoir l'élément.
10.6 Manutentionner l'élément	S'assurer du poids de la pièce. Utiliser un câble de halage. Signaler les opérations de levage. Orienter l'élément lors du levage. Pour éviter toute confusion et éventuellement des accidents, il est très important qu'une seule personne soit responsable de signaler. Le monteur-assembleur doit donc bien connaître les signaux de levage de même que le fonctionnement des appareils radio. Il doit faire preuve d'une grande vigilance de façon à éviter les accidents.
10.7 Positionner l'élément et le stabiliser	S'assurer que l'élément est de niveau et d'aplomb. Ajuster la position de chaque élément pour que tous les joints soient uniformes. Installer des haubans, s'il y a lieu. Boulonner partiellement ou souder temporairement.
10.8 Fixer en permanence	Souder, boulonner ou appliquer un coulis. Retirer les points d'attache. Faire des retouches d'apprêt ou de peinture, s'il y a lieu. Dans le cas où il est nécessaire de retirer les coques de levage, il faut alors suivre la procédure appropriée.
10.9 S'assurer de la qualité de son travail	S'assurer que le travail est complété et conforme. Faire vérifier son travail par son supérieur, s'il y a lieu.
10.10 Remiser l'outillage et l'équipement	Trier le matériel. Se défaire du matériel non récupérable. Récupérer le matériel utile. Nettoyer l'outillage. Ranger le matériel et l'outillage aux endroits appropriés. Signaler la perte ou le bris d'un outil ou d'un équipement.
Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :	

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-assembleuse)

Tâche 11 : Modifier, réparer et renforcer des éléments structuraux ou architecturaux (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
11.1 Recevoir les consignes													
11.2 Sélectionner l'outillage et l'équipement													
11.3 Sécuriser l'aire de travail													
11.4 Planifier le travail													
11.5 Installer les dispositifs de sécurité sur les éléments													
11.6 Retirer le pontage, s'il y a lieu													
11.7 Stabiliser l'élément, s'il y a lieu													
11.8 Identifier et retirer des éléments, s'il y a lieu													
11.9 Modifier, réparer, renforcer des éléments													
11.10 Remplacer des éléments													
11.11 Replacer les éléments retirés, s'il y a lieu													

Suite des opérations de la tâche 11 à la page suivante

**Légende :** Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :  
**1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A**

Tâche 11 : Modifier, réparer et renforcer des éléments structuraux ou architecturaux	
Opérations	Sous-opérations
11.1 Recevoir les consignes	Les consignes peuvent porter, par exemple, sur les aspects suivants : risques pour la santé et la sécurité, localisation des travaux, description des travaux, etc. Le monteur-assembleur peut être appelé à interpréter des plans (levage, assemblage, etc.).
11.2 Sélectionner l'outillage et l'équipement	Préparer une liste d'outillage et d'équipement. Déterminer les quantités nécessaires. Choisir les outils. Choisir l'équipement de gréage. Choisir l'équipement d'accès (échafaudages, plateforme, etc.). Rassembler l'outillage et l'équipement. S'assurer du bon état de l'outillage et de l'équipement.
11.3 Sécuriser l'aire de travail	Établir les voies de circulation et d'accès. Délimiter l'aire de travail. Déceler les dangers potentiels et les obstacles autour de l'aire de travail. Déterminer la position de l'appareil de levage. Le périmètre de sécurité peut être établi à l'aide de cônes, de cordes, de rubans (jaunes ou rouges), etc.
11.4 Planifier le travail	Déterminer l'ordre dans lequel les travaux seront réalisés. Identifier les normes à respecter. Évaluer l'importance des travaux. Appliquer les mesures de santé et sécurité requises.
11.5 Installer les dispositifs de sécurité sur les éléments	Il peut s'agir de câbles de vie verticaux ou horizontaux, de garde-corps, de contreventements, etc., selon la nature des travaux. Il est aussi important de s'assurer que les dispositifs sont conformes, en bon état et fixés solidement.
11.6 Retirer le pontage, s'il y a lieu	Lors du retrait du pontage, il est important de vérifier la position des poutrelles ou des supports de pontage pour s'assurer qu'ils ne sont pas endommagés.
11.7 Stabiliser l'élément, s'il y a lieu	Pour stabiliser les éléments, il peut être nécessaire, par exemple, de poser des haubans ou des colonnes temporaires. Le but de cette opération est de s'assurer que les éléments tiennent solidement en place et qu'aucun ne va tomber durant les travaux.
11.8 Identifier et retirer des éléments, s'il y a lieu	Repérer les éléments défectueux ou abîmés. Déterminer leur centre de gravité. S'assurer de la solidité de l'ensemble. Gréer les éléments. Installer des câbles de halage. Couper ou enlever les boulons partiellement. Déplacer les éléments. Les éléments à retirer doivent être identifiés pour permettre ensuite, s'il y a lieu, de les remettre en place. Une fois retirés, les éléments doivent être placés au sol sur des accessoires de blocage.
11.9 Modifier, réparer, renforcer des éléments	Il peut s'agir, par exemple : d'ajouter des plaques pour renforcer une structure; d'enlever le pontage, les poutres, etc., pour ajouter des escaliers; d'ouvrir un toit pour ajouter une verrière; de renforcer la structure pour ajouter un étage; de changer des passerelles pour convoyeurs; de refaire des finitions (garde-corps d'escalier, soudage, meulage, retouches d'apprêt ou de peinture); etc.
11.10 Remplacer des éléments	Positionner les nouveaux éléments. Installer des haubans temporaires, s'il y a lieu. Boulonner ou souder les éléments. Faire les retouches d'apprêt ou de peinture, s'il y a lieu. Refermer les ouvertures. Retirer les dispositifs de sécurité sur les éléments.
11.11 Replacer les éléments retirés, s'il y a lieu	
11.12 Effectuer la finition	

Suite des opérations de la tâche 11 à la page suivante

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-assembleuse)

Tâche 11 : Modifier, réparer et renforcer des éléments structuraux ou architecturaux (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
11.13 Remettre le pontage, s'il y a lieu													
11.14 S'assurer de la qualité de son travail													
11.15 Remiser l'outillage et l'équipement													
Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir <i>Légende</i> )													

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

**Légende** : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération* :  
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Tâche 11 (suite)





Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-assembleuse)

Tâche 12 : Démanteler des éléments structuraux ou architecturaux (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
12.1 Recevoir les consignes													
12.2 Sélectionner l'outillage et l'équipement													
12.3 Sécuriser l'aire de travail													
12.4 Installer les dispositifs de sécurité													
12.5 Retirer le pontage, s'il y a lieu													
12.6 Stabiliser les éléments													
12.7 Installer les échafaudages, s'il y a lieu													
12.8 Identifier les éléments selon les directives													
12.9 Déboulonner partiellement les éléments ou couper les rivets													
12.10 Élinguer les éléments													
12.11 Déboulonner ou couper les rivets complètement													
12.12 Recevoir les éléments au sol													
12.13 Charger les éléments sur un transporteur													

Suite des opérations de la tâche 12 à la page suivante

**Légende :** Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération :  
**1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A**

Tâche 12 : Démanteler des éléments structuraux ou architecturaux	
Opérations	Sous-opérations
12.1 Recevoir les consignes	Les consignes peuvent porter, par exemple, sur les aspects suivants : risques pour la santé et la sécurité, localisation des travaux, description des travaux, etc. Le monteur-assembleur peut être appelé à interpréter des plans (levage, assemblage, etc.).
12.2 Sélectionner l'outillage et l'équipement	Préparer une liste d'outillage et d'équipement. Déterminer les quantités nécessaires. Choisir les outils. Choisir l'équipement de gréage. Choisir l'équipement d'accès (échafaudages, plateforme, etc.). Rassembler l'outillage et l'équipement. S'assurer du bon état de l'outillage et de l'équipement.
12.3 Sécuriser l'aire de travail	Établir les voies de circulation et d'accès. Délimiter l'aire de travail. Déceler les dangers potentiels et les obstacles autour de l'aire de travail. Déterminer la position de l'appareil de levage. Le périmètre de sécurité peut être établi à l'aide de cônes, de cordes, de rubans (jaunes ou rouges), etc. Les travaux de démantèlement comportent des risques importants qui doivent être pris en compte et contrôlés.
12.4 Installer les dispositifs de sécurité	Il peut s'agir de câbles de vie verticaux ou horizontaux, de garde-corps, de contreventements, etc., selon la nature des travaux. Il est aussi important de s'assurer que les dispositifs sont conformes, en bon état et fixés solidement. Appliquer les mesures de santé et sécurité requises.
12.5 Retirer le pontage, s'il y a lieu	Lors du retrait du pontage, il est important de vérifier la position des poutrelles ou des supports de pontage pour s'assurer qu'ils ne sont pas endommagés.
12.6 Stabiliser les éléments	Pour stabiliser les éléments, il peut être nécessaire, par exemple, de poser des haubans ou des colonnes temporaires. Le but de cette opération est de s'assurer que les éléments tiennent solidement en place et qu'aucun ne va tomber durant les travaux.
12.7 Installer les échafaudages, s'il y a lieu	Voir la tâche 5.
12.8 Identifier les éléments selon les directives	Les éléments doivent être identifiés pour permettre ensuite, s'il y a lieu, de les remettre en place.
12.9 Déboulonner partiellement les éléments ou couper les rivets	Cette opération doit être faite avec précaution en évitant de retirer tous les boulons ou rivets, ce qui causerait la chute de l'élément. De plus, il est essentiel de s'assurer que les boulons ou rivets restants sont assez solides pour soutenir l'élément.
12.10 Élinguer les éléments	Choisir des élingues de longueur et de grosseur appropriées aux travaux. Vérifier l'état des élingues. Déterminer le centre de gravité des éléments. Installer les élingues. Installer des câbles de halage.
12.11 Déboulonner ou couper les rivets complètement	Avant de déboulonner ou de couper complètement les rivets, le monteur-assembleur doit vérifier auprès de l'opérateur de l'appareil de levage, que la limite de charge de ce dernier n'est pas atteinte (ou sur le point de l'être) et qu'il peut donc supporter tout le poids de l'élément.
12.12 Recevoir les éléments au sol	Une fois retirés, les éléments doivent être placés au sol sur des accessoires de blocage.
12.13 Charger les éléments sur un transporteur	Diriger le positionnement du transporteur. Installer des éléments de blocage. Déposer les éléments sur les accessoires de blocage.

Suite des opérations de la tâche 12 à la page suivante

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-assembleuse)

Tâche 12 : Démanteler des éléments structuraux ou architecturaux (Cochez les opérations réalisées dans la semaine)	Sem. 1	Sem. 2	Sem. 3	Sem. 4	Sem. 5	Sem. 6	Sem. 7	Sem. 8	Sem. 9	Sem. 10	Sem. 11	Sem. 12	Observation du compagnon
Indiquer la date du lundi (MM-JJ) :													
12.14 Enchaîner les éléments													
12.15 S'assurer de la qualité de son travail													
12.16 Remiser l'outillage et l'équipement													
Observation du compagnon sur l'ensemble de la tâche pour le trimestre (voir <i>Légende</i> )													

Réservé à la CCQ :

Apprenante (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Compagnon (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

Personne désignée par l'entreprise (nom en lettres moulées, signature et date (MM-JJ)) :

**Légende** : Il s'agit d'inscrire le chiffre correspondant à l'énoncé que vous jugez valable. *L'apprenante est en mesure d'exécuter la tâche ou l'opération* :  
1 - Avec un accompagnement soutenu 2 - Avec un minimum d'accompagnement 3 - Sans accompagnement 4 - N/A

Nom de l'apprenante :

Plan de formation des apprentissages (monteuse-assembleuse)

Tâche 12 : Démanteler des éléments structuraux ou architecturaux	
Opérations	Sous-opérations
12.14 <i>Enchaîner les éléments</i>	S'assurer de la stabilité des éléments. Voir à ce que chaque élément soit enchaîné.
12.15 <i>S'assurer de la qualité de son travail</i>	S'assurer que le travail est complété et conforme. Faire vérifier son travail par son supérieur, s'il y a lieu.
12.16 <i>Remiser l'outillage et l'équipement</i>	Se défaire du matériel non récupérable. Récupérer le matériel utile. Nettoyer l'outillage. Ranger le matériel et l'outillage aux endroits appropriés. Signaler la perte ou le bris d'un outil ou d'un équipement.
Notes ou commentaires (par exemple : précisions sur la tâche, le nom du chantier, le lieu, l'équipe impliquée, etc.) :	

Tâche 12 (suite)